



CHARTRE DU JEUNE JOUEUR/JOUEUSE DE RUGBY

DIEPPE U.C.



S'inscrire au rugby, c'est adhérer à la charte du club :

Le jeune joueur/la jeune joueuse a droit :

- à une formation de qualité et à un développement en « bonne santé »,
- au plaisir du jeu, à la prise d'initiatives et à l'erreur,
- à son dû de temps de jeu, en compétition,
- au respect de ses éducateurs, dirigeants, adversaires,
- à l'expression auprès des responsables des problèmes qu'il pourrait rencontrer et à des explications sur les décisions prises,
- à la reconnaissance de ses efforts, de son progrès, de ses difficultés,
- au respect de sa personnalité, de ses convictions, voire de sa différence,
- à un rappel à l'ordre sur les valeurs, s'il vient à sortir du « droit chemin ».

Le jeune joueur/la jeune joueuse a le devoir :

- d'être assidu et ponctuel, pour ne nuire ni à sa formation, ni au groupe,
- d'être appliqué et à l'écoute, de chercher à atteindre son « meilleur niveau »,
- d'être respectueux des règles du jeu, de son encadrement, de ses partenaires, de ses adversaires, de l'arbitre du matériel et des installations,
- d'accepter les décisions des responsables,
- d'accepter le partage du temps de jeu, des honneurs ou des reproches,
- de connaître les règles de vie du group, de les respecter,
- de participer aux petites tâches matérielles quand on le lui demande ou même spontanément : rangement du matériel, propreté des lieux, etc...
- de gérer de manière responsable son équipement personnel,
- de transmettre à ses parents toutes les infos qui leur sont destinées,
- de donner en toutes circonstances une bonne image de son club,
- d'être un compagnon agréable dans la vie de groupe, d'accepter et de respecter les « différences », voire d'aider ceux qui auraient des difficultés.

Je reconnais avoir pris connaissance de cette charte, de l'avoir comprise et d'y adhérer.

Nom :

Prénom :

Date

Signature du joueur et des parents :